

3^E INFORMATION 2021 DE LA FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION FSN

Madame la Présidente, Monsieur le Président

Nous avons le plaisir de vous informer des activités de la Fédération suisse de natation en vous adressant notre lettre d'information 3/2021. Veuillez également vous rendre régulièrement à la page web de la fédération.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS / ASSEMBLEES SPORTIVES 2021

Comme déjà mentionné dans la 1^{ère} et 2^{ème} lettre d'information de janvier, resp. février 2021, l'Assemblée des délégués et les assemblées sportives se tiendront de la même manière qu'en 2020.

Vous trouverez toutes les informations sur notre page web sous la rubrique "Assemblée des délégués / assemblées sportives" à partir de fin mars. La (les) invitation(s), la (les) bulletin(s) de vote et le(s) ordre(s) du jour seront envoyés par courrier aux membres ayant droit de vote en début avril.

Selon la décision du comité central, le rapport annuel ne sera plus imprimé à l'avenir, mais uniquement publié sous forme électronique. Si vous êtes néanmoins intéressé par une version imprimée, veuillez envoyer un courriel au secrétariat à info@swiss-aquatics.ch. Le secrétariat vous enverra une version imprimée.

ELECTIONS

Dans le délai imparti, trois candidatures ont été reçues pour le poste vacant de directeur/directrice sportif/ve d'Artistic Swimming. Afin de pouvoir organiser des élections aussi conformes que possible aux statuts, une assemblée sportive extraordinaire d'Artistic Swimming par correspondance aura donc lieu le 24 mars. Des élections préliminaires auront lieu lors de cette assemblée. Le candidat ayant obtenu le plus faible nombre de votes sera éliminé. Lors de l'assemblée sportive officielle du 24 avril, il ne restera plus que deux candidats à élire.

Pour toutes les autres fonctions, les personnes suivantes sont candidates à l'élection :

Co-Présidence	Dr. Ewen Cameron et Bartolo Consolo (élection à l'AD)
Directeur sportif Natation	Philippe Walter (élection à l'AS natation)
Directeur sportif Diving	Dr. Patrik Gisel (élection à l'AS Diving)
Directeur sportif Waterpolo	Lucas Bächtold (élection à l'AS water-polo)

Les cinq présidents régionaux sont membres de droit du comité central.

Il nous manque toujours des candidatures pour le poste de chef(fe) des finances ainsi que pour deux des trois postes de la révision interne.

Trouvez tous les candidat(e)s dans le tableau suivant

Organe	Fonction	Candidat	Organe d'élection
Comité central	Co-Président	Dr. Ewen Cameron (actuel)	Assemblée des délégués
Comité central	Co-Président	Bartolo Consolo (actuel)	Assemblée des délégués
Finances	Chef(fe) finances	vacant	Assemblée des délégués
Tribunal arbitral du sport	Président	Dario Zarro (actuel)	Assemblée des délégués
	Membre	Isabelle Fellrath (actuel)	Assemblée des délégués
	Membre	Denis Perrin (actuel)	Assemblée des délégués
	Membre	Daniel Schafer (actuel)	Assemblée des délégués
	Membre	Heinz Weber (actuel)	Assemblée des délégués
	Membre	Richard Jutzi (actuel)	Assemblée des délégués
	Membre	Silvio Oscar Mayer (nouveau)	Assemblée des délégués
	Membre	Marcel Haberegger (nouveau)	Assemblée des délégués
Commission disciplinaire	Président	Niels Schindler (actuel)	Assemblée des délégués
	Membre	Audrey Canova (actuel)	Assemblée des délégués
	Membre	Alexander Cica (actuel)	Assemblée des délégués
	Membre	Jan van Berkel (actuel)	Assemblée des délégués
Révision interne	Membre	Anastassia Tendon (nouvelle)	Assemblée des délégués
	Membre	vacant	Assemblée des délégués
	Membre	vacant	Assemblée des délégués
Natation	Directeur	Philippe Walter (actuel)	Assemblée sportive SW
Diving	Directeur	Dr. Patrik Gisel (actuel)	Assemblée sportive DI
Water-polo	Directeur	Lucas Bächtold (actuel ad interim)	Assemblée sportive WP
Artistic Swimming	Directeur	Jean-Philippe Jel (nouveau)	AS AS e.o. (présélection)
	Directrice	Vanessa Ducoloné (nouvelle)	AS AS e.o. (présélection)
	Co-Directeurs	Markus Thöni & Patricia Fahrni (nouveaux tous les deux)	AS AS e.o. (présélection)

Afin de garantir un processus ordonné, les candidatures spontanées ne seront pas acceptées, comme nous l'avions mentionné dans notre lettre d'information de février 2021.

INFORMATIONS DE LA SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL DU 4 MARS 2021

ANNULATION DE LA SUSPENSION DE L'ÉCOLE DE NATATION MOBY DICK

Lors de la séance du comité central du 27 juin 2020, l'école de natation Moby Dick a été suspendue pour non-paiement des cotisations. Dans l'intervalle, celles-ci ont été réglées et les contributions pour 2021 ont également été reçues. La suspension est donc levée.

COTISATIONS IMPAYÉES 2021

Cette année encore, les cotisations n'ont pas été payées dans leur totalité. Le deuxième rappel a été envoyé.

Le comité central a décidé que les membres qui n'ont pas payé la cotisation seront suspendus. Aucune licence ne peut être délivrée à ces membres et les documents de vote pour l'AD/l'AS ne seront pas non plus envoyés à ces membres (conformément aux statuts). La suspension durera jusqu'à ce que les montants dus aient été reçus et que la mutation ait été administrée (10 jours ouvrables après réception du paiement).

CODE OF CONDUCT, ÉTHIQUE

Après les événements survenus à la Fédération suisse de gymnastique et la révélation des 'protocoles de Macolin', la conseillère fédérale Amherd a pris des mesures et a chargé Swiss Olympic et l'OFSPPO de placer davantage les fédérations face à leurs responsabilités. La Fédération suisse de natation prend cette question très au sérieux depuis des années et dispose depuis longtemps d'un Code of Conduct et de commitments qui en découlent.

Néanmoins, le comité central a redéfini les procédures et les centres d'aide.

Le harcèlement sexuel ne doit être traité que par le centre d'aide officiel de SOA/OFSPPO. L'adresse et le lien se trouvent à la page web de [Swiss Aquatics](https://www.swiss-aquatics.ch).

Nadine Bronner-Grandjean, cheffe formation, est la responsable de l'éthique au sein de notre fédération et le service officiel de Swiss Aquatics dans le domaine de l'éthique. Elle est le point de contact pour Swiss Olympic, l'OFSPPO et d'autres organismes externes et internes.

Au sein de la FSN, Nadine Bronner-Grandjean est

- responsable de la promotion du sport précieux et de la conduite exemplaire de la Fédération et de ses membres.
- coordonne et contrôle toutes les activités éthiques de la Fédération et de ses membres, y compris le dopage.
- veille à ce que l'éthique et les principes de conduite qui en découlent soient inscrits dans les statuts de la fédération, les cahiers des charges des fonctionnaires et les conventions avec les partenaires commerciaux
- analyse périodiquement les défis éthiques de la Fédération et prépare, sur cette base, un plan éthique pluriannuel pour la Fédération.
- planifie et lance des projets sur des sujets d'éthique qui ont ou conservent une grande pertinence pour la Fédération.
- évalue périodiquement les activités de la Fédération en matière d'éthique et leur niveau de réalisation et prépare un rapport pour Swiss Olympic (convention de prestations).

- assure la communication active des offres de Swiss Olympic dans le domaine de l'éthique vis-à-vis des instances internes ainsi que des membres.

Audrey Canova est responsable du centre d'aide de la Fédération. Les membres de la Fédération qui veulent signaler un problème d'éthique ou une violation du CdC en relation avec la Fédération doivent contacter ce centre d'aide. En cas d'incertitude, Audrey Canova peut consulter la commission disciplinaire qui peut procéder à un examen préalable d'un dossier et formuler des recommandations sur les mesures à prendre.

Chaque direction sportive dispose d'un centre d'aide. En particulier, les athlètes, les entraîneurs et les fonctionnaires de la discipline sportive concernée qui veulent signaler une violation du CdC doivent s'adresser à ce centre d'aide.

Le centre d'aide tente de résoudre le problème et, en cas de doute, consulte le centre d'aide de la Fédération (Audrey Canova), resp. la responsable de l'éthique de la Fédération, Nadine Bronner-Grandjean. Ces derniers peuvent, à leur tour, demander conseil à la commission disciplinaire, comme mentionné ci-dessus.

Les clubs sont sensibilisés à ce sujet par la Fédération et motivés à nommer une personne responsable de l'éthique au sein du club. La tâche de cette personne est de garder le sujet à jour dans leur club et de s'assurer que le CdC est connu et suivi au sein du club. Si des problèmes surviennent dans le club en rapport avec le CdC, ceux-ci devraient être résolus en premier lieu à l'intérieur du club. Si la violation du CdC concerne une relation athlète-entraîneur ou de fonctionnaire (juges, etc.), et que le problème ne peut être résolu au sein du club, le responsable de l'éthique du club peut soumettre le problème au responsable de l'éthique de la discipline sportive concernée. Si cela ne permet pas non plus de résoudre le problème, le signalement sera fait au centre d'aide de la Fédération (Audrey Canova) ou même au [centre d'aide indépendant Integrity](#).

Les prochaines étapes :

- Le CdC est révisé et les processus décrits sont illustrés.
- Les commitments par rapport au CdC sont révisés sur le plan rédactionnel et simplifiés dans la mesure du possible.
- Les cahiers des charges et les profils d'exigences sont révisés et simplifiés.
- Après révision, les commitments par rapport au CdC sont soumis à la signature des différents groupes cibles.
- Mandat de la Fédération à ses membres d'adopter ou d'adapter le CdC et les commitments pour la saison à venir sur la base des documents de la Fédération et de faire signer les commitments par les groupes cibles concernés.

SPONSORING

Suite à la résiliation du contrat de fournisseur avec TYR, le comité central est heureux d'annoncer qu'un nouveau contrat a été conclu avec Arena. Il est entré en vigueur rétroactivement au 1er janvier 2021. La distribution des produits Arena en Suisse sera assurée par Chrissports AG. Lors des négociations du contrat, la Fédération suisse de natation a pu obtenir qu'à l'avenir, les clubs puissent également commander des produits Arena à Chrissports AG à des conditions préférentielles. Les détails seront communiqués dès qu'ils auront été définis.

ENQUÊTE RÉALISÉE PAR SWISS OLYMPIC AUPRÈS DES CLUBS AU SUJET DE COVID-19

Il y a quelques semaines, nous avons demandé aux clubs de participer à l'enquête de Swiss Olympic au sujet du Covid-19. Entre-temps, les résultats sont disponibles sur notre [site web](#).

Avec un taux de réponse de 61%, Swiss Aquatics est la Fédération qui a le plus fort taux de réponse auprès de Swiss Olympic. Nous tenons à remercier tous les clubs qui ont pris le temps de remplir le questionnaire et de l'envoyer à Swiss Olympic.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS 2022

Le comité central espère vivement que les assemblées sportives et l'Assemblée des délégués pourront se tenir à nouveau physiquement en 2022. La date a été fixée au samedi 23 avril 2022.

Si vous et votre club souhaitez accueillir cette première assemblée post-Corona, veuillez nous contacter à l'adresse info@swiss-aquatics.ch. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le secrétaire général.

Merci de consulter régulièrement le site web de notre Fédération et les différentes informations sur la mise à jour des mesures COVID-19 pour toujours être à la page.

Avec nos meilleures salutations



Dr. Ewen A. Cameron
Co-Président



Bartolo Consolo
Co-Président



Michael Schallhart
Secrétaire général

msc, le 11 mars 2021